

SAINT-CYPRIEN

SÉCURITÉ. Les sauveteurs en mer proposent maintenant des visites de courtoisie aux plaisanciers.

Les bénévoles de la SNSM partagent leurs connaissances

Début juillet, un nouveau dispositif, visant à contrôler à bord des bateaux de plaisance le matériel de sécurité et sa mise en œuvre, a été mis en place à la station SNSM (Société nationale de sauvetage en mer) de Saint-Cyprien. Le concept est simple : proposer aux plaisanciers de bénéficier de l'expérience de la SNSM gratuitement afin de remettre aux normes le matériel de sécurité à bord de leur bateau et compléter ce qui manque. Il permet également de mieux appréhender la réglementation en vigueur et d'évaluer les capacités du plaisancier. Tout au long de l'année, à la demande des plaisanciers, qu'ils soient assurés ou non, les bénévoles SNSM viennent faire une visite de courtoisie

à quai, au cours de laquelle ils remplissent un questionnaire anonyme à l'aide d'une tablette numérique. Cette visite ne constitue ni une inspection ni un contrôle technique, seul le propriétaire peut décider le cas échéant des actions correctives nécessaires. Cette initiative résulte du partenariat que la SNSM entretient avec le groupe Axa depuis 2016. Axa veille à la mise au point du programme sur la tablette et à la mise en relation des plaisanciers avec la SNSM par leur action de prévention.

Pour mener à bien ces visites de courtoisie, deux tablettes ont été remises aux sauveteurs en mer de Saint-Cyprien par les assureurs Brigitte Ollier et Sébastien Debourge, agents généraux Axa à Saint-Cyprien, Elne et Canet-en-



Les agents Axa ont remis deux tablettes aux sauveteurs en mer pour qu'ils mènent à bien leur mission.

Roussillon, en présence de Daniel Armisen délégué interdépartemental de la SNSM et de Jacques De Solms ins-

pecteur général SNSM pour la Méditerranée. Saint-Cyprien devient ainsi la 25^e station équipée sur les

370 stations françaises. Un dispositif similaire a été mis en place à Port-La Nouvelle.

A. L.